



HAL
open science

Licence Comptabilité et finances (L3)

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Comptabilité et finances (L3). 2010, Université Pierre Mendès France - Grenoble - UPMF. hceres-02035624

HAL Id: hceres-02035624

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02035624>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences– Vague A

ACADÉMIE : GRENOBLE

Établissement : Université Grenoble 2 - Pierre Mendès France

Demande n° S3110050323

Domaine : Droit, économie, gestion

Mention : Comptabilité et finance

Présentation de la mention

La licence de Comptabilité Finance de l'Université Pierre Mendès France (UPMF) de Grenoble est une formation professionnalisante proposée seulement en troisième année de licence. Elle est accessible aux titulaires d'une formation en 4 semestres en Economie et Gestion, provenant principalement d'un DUT Gestion des entreprises et des administrations (GEA) ou Gestion administrative et commerciale (GACO), d'un BTS Comptabilité Gestion ou de la deuxième année d'une licence d'économie gestion. Elle destine ses titulaires aux professions comptables et financières, par une sortie directe sur le marché du travail, ou par une poursuite d'études dans le domaine de la finance ou de l'expertise comptable. Son débouché naturel en master est le master de Finance Comptabilité Audit, et plus généralement les masters de gestion tournés vers la finance d'entreprise. Elle s'inscrit dans l'architecture nationale des futurs Diplôme de Comptabilité Gestion (DCG, qui doit remplacer les DPECF et DECF au niveau licence), et Diplôme Supérieur de Comptabilité Gestion (DSCG, qui doit remplacer le DESCF au niveau master) qui permettent l'accès au diplôme d'expert comptable. Elle devrait donner droit pour ses titulaires à des dispenses d'un certain nombre d'épreuves de ces diplômes, ainsi qu'à la validation de leur stage. Cette mention est délivrée dans les deux sites de l'UPMF (Grenoble et Valence) et en formation initiale, continue ou en alternance (Grenoble).

Avis condensé

- Avis global :

S'agissant d'une mention s'inscrivant dans un cadre national contraignant, celui des diplômes menant à l'expertise comptable, et portant sur deux seuls semestres, la licence de Comptabilité Finance présente un contenu pertinent et cohérent. Proposée sur deux sites et selon des modalités variées (en formation initiale, continue ou en alternance), elle dispose aussi d'un ancrage local fort. En revanche, l'appréciation qu'on peut porter sur son fonctionnement est plus mitigée : tout d'abord la formation, délivrée sur les sites même des IUT de Grenoble et de Valence, s'adresse principalement à des étudiants issus de DUT et de BTS, qui en constituent la quasi intégralité des effectifs ; seuls un à deux étudiants proviennent de licences d'économie gestion sur chacun de ses sites. Ensuite, en dépit de l'existence d'une procédure de sélection des étudiants, la licence présente des taux d'échec (de 20 à 25 %) et même d'abandon étonnement élevés sur le site de Grenoble, pour les deux années où les données sont disponibles. Enfin, à son issue, si près d'un tiers de ses titulaires partent sur le marché du travail, le reste choisit des poursuites d'études variées, pour un tiers (Grenoble) ou une moitié (Valence) dans un master de Finance, les autres étudiants partant vers d'autres formations non universitaires et indéterminées. Il est toutefois difficile d'évaluer ce que cette situation doit au contexte local ou au positionnement national des licences de comptabilité finance dans l'architecture des formations en gestion.

- Points forts :
 - Formation professionnalisante, avec une sortie significative sur le marché du travail.
 - Fort ancrage local.
 - Diversité des modalités de la formation : initiale, continue, en alternance.
- Points faibles :
 - Faible ouverture aux étudiants en dehors des titulaires de DUT et BTS.
 - Taux d'échec et d'abandon importants (site de Grenoble).
 - Taux significatifs de poursuite d'études en dehors de l'Université et sans précision sur leur nature.

- NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) : B

- Recommandations pour l'établissement :

Il conviendrait d'étudier plus précisément les facteurs expliquant l'échec sur le site de Grenoble et les diversités de résultat dans les poursuites d'études.

Avis détaillé

1 ● Pilotage de la licence :

La licence dispose d'un directeur d'études et d'un comité de pilotage, composé du responsable de la formation et de trois enseignants, dont un enseignant de l'IAE de Grenoble et d'un intervenant professionnel vacataire qui fait le point trois fois par an sur son fonctionnement. Il dispose lors de sa réunion de fin d'année de l'évaluation de la formation et de ses enseignements. Chacun des sites dispose d'un responsable pédagogique ; en revanche, le comité de pilotage ne comprend semble-t-il pas de représentant des étudiants. L'équipe pédagogique comprend quant à elle des enseignants-chercheurs, des enseignants issus du secondaire et des intervenants professionnels.

2 ● Projet pédagogique :

Le projet pédagogique de la licence est tourné vers l'acquisition de compétences professionnelles en comptabilité et finance, avec une ouverture significative vers le marché du travail à son issue. Elle n'enferme pas non plus ses titulaires dans une spécialisation complète puisqu'ils peuvent toujours avoir accès à d'autres masters de gestion, tournés vers les professions de la finance et du contrôle, ou vers d'autres formations extérieures à l'Université. Son volume horaire élevé (près de 700 heures d'enseignement) auquel il faut ajouter un stage de 8 à 10 semaines implique une charge de travail lourde, quelles que soient les modalités de la formation. On peut regretter la faible ouverture internationale de la formation, aussi bien dans son contenu (une simple introduction aux normes comptables internationales, sans précision d'un nombre de crédits sur la maquette) que dans l'impossibilité de réaliser un semestre à l'étranger.

3 ● Dispositifs d'aide à la réussite :

S'agissant d'une formation à accès régulé en troisième année de licence, les dispositifs d'aide à la réussite sont plus légers et reposent principalement sur la disponibilité des enseignants. Des possibilités de



réorientation sont évoquées pour des étudiants souhaitant réintégrer la licence d'économie gestion, parcours management et gestion des entreprises à l'IAE à l'issue du semestre 6, avec capitalisation éventuelle des UE obtenues dans la licence Comptabilité Finance. Il n'en reste pas moins que le taux d'échec élevé nécessite une réflexion de la part de l'équipe pédagogique, qui en semble consciente et qui devrait porter sur les critères de sélection et la charge de travail imposée aux étudiants.

4 • Insertion professionnelle et poursuite d'études choisies :

Une proportion significative (le tiers) des titulaires de la formation accède directement au marché du travail, et entre un tiers (à Grenoble) et la moitié décident de poursuivre leurs études en master de Finance. On décèle donc une certaine porosité dans les filières aboutissant à l'expertise comptable et notamment à l'articulation entre la licence Comptabilité Finance, les masters FCCA et les futurs DCG et DSCG qui devraient en constituer le débouché naturel. Cette situation peut être interprétée comme le signe de l'ouverture de cette filière, ou au contraire comme un indicateur d'une certaine opacité, voire de désaffection.